

L'ECHO PARDINOIS

Blason de la commune



Janvier 2018

N° 4

Edité par le
conseil municipal
de Pardines

MAIRIE

6 Place de la mairie
63500 Pardines

Tél : 04.73.71.17.17 - Fax : 04.73.71 15.17

Email : mairie.pardines@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi de 10h à 11h30
Jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi de 10h à 11h30

SOMMAIRE

	Pages
* Mot du maire	2
* Le conseil municipal	3
* Le saviez-vous ?	4 à 8
* Etat civil	9
* Travaux réalisés	10 à 13
* Travaux à venir et Achat de matériel	14
* Scolarité	15
* Festivités et Animations	16 à 25
* Informations diverses	26 à 32
* Annonces	33
* Associations	34
* Divers	35
* Jeux	36
* Recette	37
* Histoire pour enfant	38 à 40



Mot du Maire

Nous voici au seuil d'une nouvelle année mais faisons un petit retour en arrière pour nous rappeler celle qui vient de s'écouler.

Pour notre commune, ce fut une année relativement calme avec l'installation de nouveaux habitants à qui nous souhaitons la bienvenue, la venue de petits êtres très attendues mais malheureusement aussi le départ douloureux, d'êtres chers.

Nous ne devons pas oublier le contexte de tous ces attentats 2017 qui sont venus s'additionner à ceux des années précédentes : un trop grand nombre de personnes innocentes et pleines de vie ont trouvé la mort. Ils sont l'œuvre de personnes qui agissent pour le compte d'une idéologie totalitaire étrangère à la religion qu'ils prétendent servir.

Souhaitons que 2018 voit la fin de telles horreurs.

L'équipe municipale continue à concentrer toute son action sur les dossiers majeurs visant au développement harmonieux du village. Vous trouverez dans ce bulletin un état des travaux réalisés en 2017 ainsi que les projets pour 2018.

Je tiens à remercier les bénévoles qui œuvrent, tout au long de l'année, pour proposer aux habitants des animations variées. Merci également aux employés communaux, Mylène et William, pour leur travail, leur dévouement et leur professionnalisme.

Plus que jamais, nous devons maintenir les ressorts d'une citoyenneté active et partager un défi collectif qui correspond parfaitement à l'esprit de petites communes comme la nôtre. Cela passe, entre autres, par une oreille attentive à son voisinage et une implication dans la vie de la commune. Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Au nom du Conseil municipal, je vous présente mes vœux les plus chaleureux de bonheur, santé, joie et de paix pour 2018, pour vous et tous ceux qui vous sont chers.





En bas de gauche à droite : Pierre PAGESSE (2^{ème} Adjoint), Laure SEMBEL, Catherine MINET, Nathalie SALAGNAC

En haut de gauche à droite : Didier BUSSIERE, Yves ALLARD (Père-Noël), Bertrand JOUGOUNOUX, Joël BORTOLOTTI (Maire), Jean-François PAGESSE, René FERREIRA, Josiane LETELLIER (1^{ère} adjointe)

Toute l'équipe municipale vous souhaite de passer une agréable année 2018. Elle est à votre écoute pour toutes suggestions concernant les améliorations que vous souhaiteriez voir apporter à notre village.



Le saviez-vous ?

➤ Activités aériennes sur le plateau

Récit du pick up par:

- Georges Guillaume « Gilbert », le deuxième passager
- Hugh VERITY
- Michel THORAVAL, organisateur du pick up



Colonel EMILE BONOTAUX

Le Général FRERE l'envoie en mission à Alger pour organiser des liaisons avec les commandements alliés et français et rapporter en métropole des missions et des moyens. Il est d'abord prévu qu'il parte par le sous-marin Casabianca le 3 mars 1943.

Le colonel A. de Dainville raconte dans son livre que le colonel Bonotaux attend le sous-marin, "en civil, son uniforme roulé dans son sac tyrolien". Mais la mer est démontée, le sous-marin n'est pas là.

Il attend le 4, planqué dans les buissons, il attend encore le 5 dans une ferme et finalement doit renoncer.

Un message d'Alger annonce l'impossibilité définitive d'une récupération par sous-marin.

Paul Paillole « Perrier » (TR) décide d'organiser avec les Anglais l'envol d'un avion d'Angleterre pour enlever Gilbert-Guillaume, le colonel Bonotaux et le courrier.

Un Lysander doit venir à la lune d'avril, dans le Puy-de-Dôme et les emmener en Angleterre.



LYSANDER piloté par John GRINGER

Départ à Londres



Dans la nuit du 16 au 17 avril, Émile Bonotaux part à Londres par Lysander, en compagnie de Georges Guillaume « Gilbert ». Le lieu choisi, homologué par la RAF, se trouve dans le hameau de Pardines, entre Sauvagnat, Issoire et les grottes de Perrier. Les messages BBC convenus sont : « Les voyages forment la jeunesse, a dit Madame de Sévigné. » et « Les bains de mer sont agréables en été. » Le 16 avril, la BBC passe le message convenu. Toute la journée est consacrée à la préparation du courrier d'Alger via Londres et à l'organisation à terre du départ. Le capitaine Mercier de TR 113 accompagnera les passagers, secondé par Michel Thoraval, Herbelin et Simonin.

Récit du pick up par Georges Guillaume « Gilbert », le deuxième passager

À l'heure prévue, la BBC confirme l'opération. Dernier dîner en France dans un excellent restaurant discret de Clermont-Ferrand, dernière coupe de champagne en attendant celui que nous sablerons dans notre pays libéré. Nous disposons de deux voitures pour nous rendre sur le terrain. Dans la première, Herbelin, en tenue de gendarme, assure la sécurité. Nous arrivons vers 23 heures sans encombre. Le paysage est sauvage, dénudé ; pas la moindre ferme à l'horizon. Si l'endroit est propice sur le plan de sa sécurité, il ne semble pas présenter un terrain idéal pour atterrir en pleine nuit. Le sol est inégal, caillouteux, plein de trous et la surface utilisable est limitée par un ravin. Le colonel Bonotaux et moi-même, avec nos précieux bagages, sommes à l'abri d'un couvert en bordure du plateau. Michel, Simonin et Herbelin mettent en place le dispositif de balisage prévu : quatre lumières blanches et une lumière rouge à l'extrémité du terrain. Michel se tient prêt à donner la lettre convenue avec la RAF. Le Lysander doit être là à partir de minuit. Le temps est couvert,

pâle, ne se montre que par
Nous sommes tous à l'écoute
moteur. Allongés sur le dos,
ciel pour essayer d'y trouver
gage de notre évasion. Une
heure... Une heure et demie...
Nous sommes à la limite des
l'avion devra regagner
le lever du jour. Il est un peu
quand un ronronnement se fait
d'abord et très rapidement
L'avion vient de frôler nos
moment où nous le voyons
rouler dans le précipice, le



acrobatiquement à reprendre de l'altitude. Herbelin, au côté de la lampe rouge, a failli être décapité. Michel prend l'initiative de faire déplacer rapidement les lampes de quelques dizaines de mètres. Quelques minutes plus tard, le Lysander, au mépris de toute prudence, atterrit tous phares allumés. Le colonel Bonotaux n'a que le temps de se déplacer rapidement pour éviter d'être happé par l'avion. Le pilote freine à fond et s'immobilise quelques secondes avant de rouler pour gagner l'extrémité du terrain, prêt au décollage. Nous nous précipitons en même temps qu'un coup de feu nous fait sursauter... Nous nous écrasons au sol, l'arme à la main. Le pilote anglais, flegmatique, une cigarette dans une main, un revolver dans l'autre, nous montre le pneu de son avion qu'il vient de crever. Michel, faisant l'interprète, nous indique qu'un silex a crevé un pneu en prenant contact avec le sol. L'avion risquant d'être déséquilibré et de capoter au décollage, le pilote n'avait pas d'autre solution pour rétablir l'équilibre !... Le départ sera acrobatique.

et la lune, bien
intermittence...
du bruit du
nos yeux fixent le
l'étoile filante,
demi-heure... Une
Toujours rien.
possibilités car
l'Angleterre avant
moins de 2 heures
entendre, léger
assourdissant.
camarades et au
immanquablement
pilote réussit

Les valises sont rapidement chargées et nous prenons place, le colonel Bonotaux et moi dans un étroit habitacle, puis nous faisons glisser le cockpit en plexiglas sur nos têtes. Le temps n'est pas aux effusions et il faut repartir. Le moteur n'a pas cessé de tourner. Dans un vacarme infernal, il donne son plein régime et nous avançons. Nous sommes secoués comme dans une machine à laver et nous ressentons le moindre caillou du terrain... Nous éprouvons la sensation pénible que nous n'arriverons jamais à décoller... Enfin, après une secousse que nous percevons avec acuité, nous ressentons soudain l'ivresse de voler presque silencieusement. Nous prenons de la hauteur, pas suffisamment à notre gré car il nous paraît d'une folle témérité de survoler un territoire occupé à une altitude qui ne dépassera jamais huit cents mètres sauf à l'approche de la Manche. Nous sommes reliés au pilote par une sorte de petit téléphone. Nous devons lui communiquer toutes nos observations : avions ennemis, tirs de la DCA, etc. Il nous indique que nous avons des bouteilles thermos à bord contenant thé et café. La deuxième boisson a notre préférence. Nous aurons toujours le temps à Londres de la sacrifier au breuvage traditionnel. Nous arrivons, le colonel Bonotaux et moi, à échanger quelques paroles, mais il faut crier pour se faire entendre. Nous sommes en pleine euphorie, sans pour cela oublier nos camarades qui ont assuré notre départ et qui, à l'heure où nous volons, vers la liberté, sont au danger... Le bruit (moteur et coups de feu) a peut-être alerté l'ennemi ! Notre vol se poursuit. La terre de France se déroule sous nos yeux : nous distinguons très bien des hameaux, des rivières, des forêts. L'itinéraire, minutieusement choisi, évite les grands centres et nous survolons presque constamment la campagne, quelquefois en vol rasant. Vers 5 heures, après avoir pris de l'altitude, nous survolons la Manche. Pendant quelques instants, la lune perce les nuages et l'eau nous offre le spectacle scintillant de son étendue. Encore une demi-heure et nous apercevrons le rivage de l'Angleterre... Nous descendons en larges virages et tout à coup nous avons la surprise de survoler quelques secondes un magnifique terrain illuminé par des projecteurs... Nous saurons plus tard que le pilote avait alerté Portsmouth que ses deux pneus étaient crevés, ce qui avait motivé cet éclairage proscrit en temps de guerre... Une ambulance et les pompiers étaient prêts à intervenir... Fort heureusement, le pilote, très habile, pose son engin au sol sans autre dommage que de brutales secousses... Nous aurions eu autrement peur si nous avions su que notre train d'atterrissage était entouré de plus de trois mètres de fils téléphoniques que nous avions arrachés au départ. Et c'est dans un hangar de la RAF qu'un whisky à la main, nous remercions notre pilote... Champagne en France à 22 heures, whisky en Angleterre à 5 heures 30, quel meilleur symbole de la collaboration franco-britannique ?



Récit du pick up par Hugh Verity



L'objectif était un petit plateau à l'ouest d'Issoire, dans la région montagneuse au sud de Clermont-Ferrand. [...] Le temps était mauvais par endroits : de nombreux nuages rendaient la navigation difficile. Malgré cela, John [Bridger] avait eu l'audace nécessaire - et assez de confiance en sa navigation - pour percer la couche nuageuse à son ETA (heure estimée d'arrivée). Mais le risque principal était l'approche de la bande d'atterrissage qui se trouvait sur un plateau de montagne, entre deux vallées. Le vent soufflait fort cette nuit-là et un courant descendant se produisait sur l'escarpement à l'approche du plateau. Pour éviter un brusque décrochage, John dut remettre les gaz dans la phase finale avant de se poser. Il poussa un peu trop et toucha le sol bien après la première lumière, plutôt vite et en descente. Comprenant qu'il approchait très rapidement de la vallée à

l'autre bout du petit plateau et qu'il ne pourrait sans doute pas s'arrêter à temps, il voulut refaire un tour, mais, n'ayant pas pu prendre assez de vitesse, bascula dans le vide.

Craignant que le pneu déchiré ne le déporte vers la gauche, il se servit, pour compenser cet effet, du palonnier et du frein de droite. Puis il revint vers le chef du terrain, Michel Thoraval, et le comité d'accueil très ému, et sortit du cockpit pour inspecter les dégâts. Pendant que les passagers échangeaient les chargements, il décida de dégonfler le bon pneu, estimant que le décollage serait plus facile à contrôler sur les jantes des deux roues plutôt que sur un train boiteux. N'y arrivant pas avec son couteau de commando, il prit son Smith and Wesson 39. Il lui fallut cinq balles pour arriver à ses fins. Le pneu s'affaissa avec un léger sifflement. En 1988, le docteur Thoraval m'apprit que c'est avec le pistolet de gros calibre d'un gendarme qui faisait partie de son équipe qu'on arriva à crever le pneu. Le sol était dur et sec ; les roues ne s'enfoncèrent pas. Il décolla sans grande difficulté. Selon certains récits, il aurait traversé les câbles à haute tension. Je me souviens du mètre et demi de gros fil de cuivre enroulé autour de la casserole de son hélice et des sept mètres de ce même fil, traînés derrière lui par le Lysander à l'atterrissage à Tangmere. Il me semble que, de tous les atterrissages que nous ayons connus, celui-là fut le plus extraordinaire. Il baissa le nez de l'appareil pour reprendre de la vitesse aussi rapidement que possible, piquant dans la vallée. Puis, à la puissance maximale, il reprit de l'altitude, cap sur l'autre versant de la vallée. Par ce clair de lune, il pouvait apercevoir la crête au-dessus de lui. Il ne put l'éviter tout à fait et rebondit deux fois. Son premier rebond le projeta au-dessus des maisons qui se trouvaient là ; le second, plus spectaculaire encore, lui fit traverser des câbles à haute tension entre deux pylônes. Un éclair éblouissant l'aveugla momentanément. Mais il ne s'était pas écrasé. Il se retrouva en ligne de vol, resta en palier en attendant que ses yeux se réhabituent à la nuit. Puis il éclaira à la lampe de poche son train d'atterrissage. Tout semblait aller assez bien, à part un pneu déchiré dans un des rebonds. Il revint au plateau et se mit en ligne pour une autre approche. Il tint meilleur compte cette fois-ci du courant descendant et atterrit court, à la hauteur de la lampe A.

Récit du pick up par Michel Thoraval, dit « petit Michel », organisateur du pick up

L'atterrissage se passa mal, un pneu éclata. Pour arriver à équilibrer l'avion, il fallait donc crever l'autre, nous n'avions évidemment pas de roue de rechange sur place. Le pilote, le capitaine Bridger, descendit et essaya en vain avec son 7,65 de crever la deuxième roue. J'essayai à mon tour avec mon pistolet, mais je n'eus pas plus de chance. Enfin Herrmann — toujours lui ! — arriva avec son « artillerie lourde » et du premier coup réussit, mais dans un bruit d'enfer. L'écho se prolongea longtemps dans la nuit. Une fois encore nous n'étions pas rassurés. Il fallait faire vite. Le décollage fut évidemment pénible. Le pilote accrocha une ligne à haute tension qui passait à proximité et arracha quelques mètres de fil. Notre angoisse était extrême. Nous prévînmes Londres par radio. Ambulances et pompiers attendirent l'avion à l'atterrissage. J'appris plus tard que tout s'était passé normalement, mais j'en frémis encore. Pour nous, après le décollage, la mission était terminée; il n'y avait plus qu'à rentrer, cependant notre mitraillade avait bien pu alerter les gens des environs. Effectivement nous eûmes la désagréable surprise de voir arriver dans l'ombre un militaire casqué, tout essoufflé. Hermann le mit tout simplement en joue et lui demanda « ce qu'il faisait là ». Il était, répondit-il, de garde sur le terrain et devait, en cas d'incidents, avertir par téléphone les autorités.



Nous essayâmes de rassurer ce brave homme en lui disant que l'avion était parti à destination de Vichy. Il n'en crut rien et nous fit le reproche de ne pas l'avoir prévenu et surtout... de ne pas l'avoir mis dans l'avion. Nous l'avertîmes gentiment qu'à la prochaine liaison nous penserions à lui, à condition, toutefois, qu'il ne signale en aucun cas l'atterrissage de l'avion sur cette partie du terrain.

Pour plus de précautions, nous ne lui fîmes pas mystère que tout message passé par lui pour alerter les autorités nous serait communiqué et signifierait son arrêt de mort. Le terrain était isolé. Il semblait bien que ce militaire seul s'était rendu compte de ce qui venait de se passer. Nous pûmes donc rentrer sans autres incidents à Clermont. Une fois encore, nous en fûmes quittes pour la peur. Nous étions tombés sur un brave homme qui sut se taire.

Quelques jours plus tard, a eu lieu la déportation d'Ernest BAFFALEUF, maire de Pardines



Etat Civil

➤ **Mariages :**

- Julie GLADEL et Frédéric LETELLIER le 15 avril 2017
- Amandine GUYOT et Sébastien SAP le 27 mai 2017
- Christine de MORRAIS et Fabrice DESNELIN le 17 juin 2017
- Sylvaine TARRADE et Julien WEILL le 8 juillet 2017



➤ **Naissances :**

- Romane Victorine CHARBONNIER née le 15 janvier 2017
- Lenaïck DECARPENTRIE MARTIN né le 2 mai 2017
- Liam PESSOT né le 6 juin 2017
- Romy Joy PEYROUX née le 12 septembre 2017
- Mathis RABEYRIN né le 22 octobre 2017
- Maxime Malo BRILLARD né le 23 novembre 2017
- Enora Lola Oxana SAP GUYOT née le 12 décembre 2017



➤ **Décès :**

- Alain Michel Jarousse le 16 août 2017



Travaux réalisés

➤ **ECOLE :**

- Réalisation étanchéité sur toit terrasse des sanitaires :
Montant : 2 640€ TTC
- Terrassement et pose de grillages métalliques projection d'un crépi à base de chaux, pose DELTA MS
Montant : 3 500€ TTC



➤ **SALLE POLYVALENTE :**

- Terrassement de la partie arrière pour créer un passage de 1.4m de large.
Paliers et mise en forme en talus entre les différents niveaux et enrochement. Montant : 9 840€ TTC



➤ Aménagement des extérieurs, rénovation de l'ancienne mairie.

Les travaux sont en cours d'exécution et doivent être achevés deuxième semestre 2018.

Montant du Marché de Base : 231 551.76 € HT soit : 277 862.11 € TTC

Montant des Subventions accordées :

DETR (Préfecture) : 52 106 €

FIC (Conseil Départemental) : 89 447 €

Reste à la charge de la Commune : 89 998 €



➤ Achat et pose de rideaux pour la scène :

Montant : 426.48 € TTC (tissus et confection)

Pose des tringles par William BORGHETTO (agent communal) et Yves ALLARD (Conseiller Municipal)



➤ TRAVAUX DE VOIRIE

- Revêtement chemin de la Côte et curage des fossés chemin du « Bois des Rocs »

Montant : 37 555.20€ TTC



- Remise en état du chemin de Meilhaud

Montant : 12 636 € TTC



➤ Rue de l'école :

Circulation : « sens interdit pour la montée »



➤ **ACHAT MAISON BERRIER : 43 191.54 €**

Celle-ci doit être démolie et remplacée par un parking et un square. Des projets sont à l'étude.



➤ **ENFOUISSEMENT DES RESEAUX:**

Rue du Maréchal Ferrant et rue de la Loubeyre : il reste encore des poteaux ciment, des câbles qui devraient disparaître en début d'année.



Travaux à venir

➤ **ENFOUISSEMENT DES RESEAUX :**

Cette année l'enfouissement des réseaux devrait être effectué rue de la Violle, la réfection de cette rue est envisagée car de violents orages provoquent des inondations et endommagent les habitations des riverains.

➤ **RESTAURATION DE L'ANCIENNE MAIRIE**

➤ **MUR DE SOUTÈNEMENT PLACE DU MARECHAL FERRANT :**

Mur éboulé suite aux infiltrations d'eau de pluie, croix et route déstabilisées.

➤ **ETUDE DU PARKING COTE SALLE DES FETES**

➤ **MISE EN VALEUR ET PROMOTION DES FORTS:**

Pose d'une plaque en lave émaillée sur la tour carrée.

Achat de matériel

➤ **PANNEAUX DE SIGNALISATION :**

Mise en place de panneaux « voie sans issue » :
rue du Mont Dore, impasse de Riomette et du Coustilloux.



Scolarité

Effectif pour l'année scolaire 2017-2018 : **103** enfants scolarisés dans le RPI :
22 à Chadeuleuf, 29 à Pardines, 52 à Sauvagnat.

Depuis la rentrée, les enfants déjeunent sur la commune où ils sont scolarisés.

Pour la rentrée 2018/2019 : 117 enfants seront scolarisés.
Retour à la semaine de 4 jours.

Ouverture d'une 5^{ème} classe pour la prochaine rentrée scolaire.
Les 3 cantines seront maintenues, à Chadeuleuf environ 46 élèves déjeuneront au restaurant
le « Relais de Christophe ».

**Samedi 17 mars 2018, à 15h30 à Chadeuleuf, les élèves du RPI annonceront les couleurs
du printemps en brûlant Monsieur Carnaval.**



*Monsieur Carnaval d'un coup de cymbale
Donne le signal pour ouvrir le bal
Un polichinelle qui ne danse pas
Attend que sa belle lui donne le bras*

Festivités et Animations

➤ **« Brûle sapins »: 15 janvier 2017**

Les membres de Pardines Animation ont recueilli les sapins pour un feu de joie, accompagné de vin et chocolat chauds.



➤ **Concours de belote : 25 février 2017**

22 doublettes se sont disputées le concours. Tous les participants ont reçu un lot.



➤ Chasse à l'œuf : 9 avril 2017

Les enfants du village ont parcouru les rues à la recherche des œufs, l'après-midi s'est terminé par un goûter et chacun est reparti avec sa cueillette.



➤ Vide-grenier : 4 juin 2017

Une cinquantaine d'exposants se sont installés sur la place du village. Ambiance garantie avec les concerts donnés par le « Duo Escales » et le groupe « Réveille Sylvie ». Chaque visiteur a pu y trouver son compte : les chineurs, les amateurs d'art grâce à une exposition de tableaux et les sportifs qui ont pu suivre la finale du TOP 14 opposant l'ASM à Toulon.





Exposition de tableaux d'artistes locaux

➤ **Concert : 10 juin 2017**

Les voix des choristes « Chœur de papier », ont résonné une nouvelle fois dans l'église. Dirigés par Adel Toualbi, ils ont communiqué avec talent leur plaisir de chanter et partagé cette joie avec le public nombreux, venu les écouter.



➤ Fête des écoles : 24 juin 2017

Organisée cette année à Sauvagnat.



➤ Fête patronale de Pardines : 1er et 2 juillet 2017

Le 01 et 02 juillet 2017, la commune a fêté son Saint-Patron.

Samedi soir : animations pour enfants, restauration rapide, retraite aux flambeaux, feux d'artifice suivis d'un bal gratuit.

Dimanche, après la messe, a eu lieu la procession de Saint-Martial. La procession s'est terminée par le vin d'honneur offert par la municipalité, suivi d'un repas.



➤ Méchoui : 9 septembre 2017

Le beau temps n'étant pas au rendez-vous, le repas s'est déroulé dans la salle des fêtes. Pardinoises et Pardinois étaient venus nombreux. Moment très convivial, occasion de mieux se connaître et d'accueillir les nouveaux habitants. Tous les invités ont apprécié la cuisson des agneaux, des saucisses et des merguez. Félicitations à Yves Allard (Conseiller municipal) qui se transforme en cuisinier pour cette occasion.



➤ Thé dansant : 7 octobre 2017

Animé par l'orchestre Chevarin.

Il a réuni quelques Pardinois et beaucoup de personnes des environs, après-midi fort agréable.



➤ **Concert par la chorale « Trois Tours de Sauxillanges » :**
15 octobre 2017

Les habitants se sont rassemblés à l'église pour écouter un récital de la chorale « les Trois Tours de Sauxillanges », chants orthodoxes, standards de la musique italienne, gospel, sans oublier Renaud ou Claude Nougaro. L'auditoire a apprécié le haut niveau de ce groupe dirigé par Cécile Bonnigal.



➤ **Cérémonie du 11 Novembre 2017 :**

Commémoration de la Victoire et de la paix Hommage à tous les Morts pour la France Message de la Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées 11 novembre 2017. « Quatre-vingt-dix-neuf années ont passé depuis cette fin de matinée où, ce 11 novembre 1918, à 11h sur le front, les clairons ont surgi pour sonner le cessez-le-feu. Un conflit de quatre ans et demi s'achevait alors. Si l'avant et l'arrière communient dans la fierté nationale, c'est aussi le temps du deuil qui commence face aux pertes considérables, tant civiles que militaires. La Grande Guerre a profondément bouleversé les nations européennes, les équilibres mondiaux sont durablement modifiés. Cette année, nous célébrons plus particulièrement le centenaire de 1917. Après trois ans de conflit, c'est l'année de la « fatigue des peuples » mais aussi le tournant de la guerre. Sur le temps long, elle s'avère déterminante pour le XXème siècle. Ses conséquences se font encore sentir aujourd'hui. D'avril à octobre, le Chemin des Dames a rendu son terrible verdict ; cet échec sanglant affecte le moral des combattants et celui de l'arrière. L'armée française n'est pas seule à se sacrifier. Au prix de lourdes pertes, les Canadiens mènent l'offensive à Vimy, les Britanniques à Passchendaele, les Italiens sont vaincus à Caporetto. Les Etats-Unis rompent avec l'isolationnisme et s'engagent aux côtés de l'Entente. L'arrivée progressive des soldats américains change le rapport de force et va contribuer à forger la victoire. La mondialisation du conflit s'est intensifiée. Traversée par deux révolutions, la Russie connaît de profonds bouleversements et signe le 15 décembre un armistice avec l'Allemagne. Cette dernière va pouvoir, en 1918, concentrer toutes ses forces sur le front

occidental. Victimes indirectes de la guerre, des centaines de milliers d'enfants en portent les séquelles et se retrouvent orphelins. Ils grandiront seuls ou au sein de familles incomplètes marquées à jamais par la perte. C'est pour leur permettre de vivre dignement que l'Etat crée le 27 juillet 1917 le statut de « pupille de la Nation ». Destiné à l'origine aux orphelins de guerre, il est étendu aujourd'hui aux orphelins d'un parent tué en opération militaire extérieure ou lors d'un attentat terroriste. Le 16 novembre 1917, il y a presque cent ans, au milieu de la tempête, Georges Clemenceau était appelé à former le gouvernement. Président du conseil et ministre de la guerre, à 76 ans, il appelle à la « guerre intégrale » et remobilise la Nation et les armées avec l'obsession de mener la France à la victoire. En ce jour du 11 novembre, depuis la loi de 2012, nous rendons hommage à l'ensemble des morts pour la France. A ceux tombés lors de la Grande Guerre, lors de la Seconde Guerre mondiale, lors des guerres de décolonisation, à ceux tombés hier et aujourd'hui, lors de nos opérations extérieures partout dans le monde, la Nation reconnaissante rend hommage et perpétue l'indispensable mémoire. »



➤ **Beaujolais nouveau : 18 novembre 2017**

Diner dansant à l'occasion de la sortie du Beaujolais nouveau, animé par l'orchestre Michel Chevarin.



➤ Spectacle "LA RECETTE DU BABA SOURIS" : le 20 décembre 2017

Spectacle proposé par les enfants de GS participant aux TAPS

A l'issue de la représentation il a été proposé une dégustation de "baba souris" Un public nombreux était venu encourager ces artistes en herbe.



➤ Noël de la commune : le 23 décembre 2017

Cette année, la magie était au rendez-vous avec « DORIAN MAKNAMARA », une heure de rêve, suivie par l'arrivée du Père Noël. Jouets et friandises ont été distribués, personne n'a été oublié.

Le Père Noël a offert au total 66 cadeaux aux petits et 48 colis gourmands aux aînés.

La soirée très festive s'est terminée par un goûter et le pot de l'amitié.

Vous pouvez retirer gratuitement en Mairie les photos prises avec le Père Noël !





Doyenne de Pardines qui fêtera ses 100 ans en mai 2018.

➤ **Réveillon 31 Décembre 2017**

85 personnes s'étaient réunies pour faire la fête autour d'un délicieux repas. Une soirée de folie animée par Dico Mobile qui s'est terminée au petit matin.



➤ LES ANIMATIONS 2018

L'assemblée générale annuelle de PARDINES ANIMATIONS s'est tenue le Dimanche 28 Janvier 2018 à 11 h00 à la Mairie, toute personne désireuse d'en faire partie était la bienvenue.

Le nouveau bureau est composé de :

Présidente : Laura SIMONIN

Secrétaire : Mylène THOBOIS

Trésorière : Laure SEMBEL

Secrétaire adjointe : Béatrice FERREIRA

Trésorière adjointe : Henriette LEPROVOST

Calendriers des animations 2018

- le Samedi 17 Mars 2018 : Concours de belote à 20h
- le Samedi 31 Mars 2018 : Chasse à l'œuf, activités et goûter gratuit pour les enfants.
- le Samedi 09 Juin 2018 : Concert « Chœur de Papier » à 20h30
- le Dimanche 10 Juin 2018 : Vide-Grenier avec le concert des Ted's Pardines
- le Samedi 16 Juin 2018 : Méchoui de la Commune
- le Samedi 07 et le Dimanche 08 juillet 2018 : Fête Patronale avec Marché traditionnel le dimanche
- le Dimanche 21 octobre 2018 : Thé Dansant
- le Samedi 17 novembre 2018 : Soirée à thème (Choucroute)
- le Samedi 22 décembre 2018 : Noël de la Commune
- le Lundi 31 décembre 2018 : Réveillon du 1^{er} de l'an.

Il sera peut-être organisé un concours de pétanque dont la date n'est pas connue à ce jour.

Informations diverses

➤ **Population 2015 prise en compte pour l'année 2018 :**

- Population municipale : 268
- Population comptée à part : 5 (enfants rattachés au foyer et personnes âgées en maison de retraite)
- Population totale : 273

Alors qu'en 2014 nous étions seulement 254

➤ **Urbanisme 2017**

Permis de construire déposés : 5 (1 rénovation, 1 construction et 3 extensions)

Déclaration préalable (de travaux) : 5

➤ **Précipitations : 2014 à 2017 :**

2014	2015	2016	2017
729 mm	535 mm	789 mm	462 mm

➤ **Circulation des véhicules à moteur :**

RAPPEL : la vitesse autorisée dans le village est limitée à 30 kms/h.

➤ **Chiens errants :**

RAPPEL : les chiens doivent être tenus en laisse sur les lieux publics.

Aucune lettre anonyme s'y référant ne peut être prise en considération.

➤ **Carte d'identité**

Les cartes d'identité et les passeports ne sont plus déposés en Mairie de Pardines.

Vous devez vous rendre soit à la Mairie d'Issoire, de Brassac ou de Saint-Amant-Tallende.

➤ **Subventions :**

Comme chaque année, la Commune a alloué une subvention de 200€ à la Société de chasse et exceptionnellement 500€ à Pardines Animation pour l'achat de vaisselle.

➤ **Don :**

La commune a reçu 150 € de l'association d'aéromodélisme Cap 63 que nous remercions vivement.

➤ Inscription sur la liste électorale :

Les personnes intéressées sont invitées à se présenter à la mairie munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. L'inscription sur les listes électorales doit être effectuée avant le 31 décembre.

Mais il existe toutefois des exceptions dans certains cas particuliers. C'est notamment le cas :

- *des jeunes qui deviennent majeurs entre le 1er mars et le jour de l'élection ;*
 - *des personnes qui acquièrent la nationalité française après le 1er janvier ;*
 - *des personnes qui ont changé de commune suite à un déménagement.*
- Leur demande d'inscription doit alors être adressée à la mairie au moins 10 jours avant la date du 1er tour de l'élection.*

Prochaines élections en 2019 : Les Français seront appelés à voter pour élire leurs députés au Parlement européen.

➤ Recensement Service National

Recensement (Garçons et Filles) dès l'âge de 16 ans jusqu'au 3^{ème} mois suivant la date d'anniversaire. Se munir du livret de famille et d'une pièce prouvant la nationalité française et venir en mairie pour compléter le dossier de recensement.

➤ L'ambroisie: une plante réglementée dangereuse pour la sante



Le pollen d'ambroisie est responsable d'allergies sévères. Produit en très grande quantité, sa petite taille favorise sa dispersion par le vent. La période à risque se situe de fin juillet à octobre avec un maximum d'intensité en septembre.

COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE

- Feuilles très découpées du même vert clair sur les 2 faces.
- Tige poilue rougeâtre à maturité
- Pas d'odeur.
- Risque de confusion avec l'armoise commune dont la face

inférieure est gris argenté.

PRENDRE SES RESPONSABILITES, QUE DIT LA REGLEMENTATION ?

Arrêté préfectoral 12/01525 prescrivant la destruction obligatoire de l'ambroisie dans le département du Puy de Dôme et décret 2017-645 du 26 avril 2017 relatif à la lutte contre l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisses.

« Les propriétaires ou les personnes en charge de l'entretien d'un terrain pour le compte d'un propriétaire (fermiers, locataires, ou occupants à quelque titre que ce soit) sont tenus de :

- **prévenir la pousse des plants d'ambroisie,**
- **détruire les plants d'ambroisie déjà développés. »**

Tout contrevenant est passible d'une contravention de 3^{ème} catégorie en application du Code de la Santé Publique. En cas de défaillance, le maire peut faire procéder à la destruction des plants d'ambroisie au frais des intéressés.

ALLERGIES DE FIN D'ETE ? PREMIERE RESPONSABLE, L'AMBROISIE

Le pollen de l'ambroisie provoque chez de nombreuses personnes des réactions allergiques : 12 à 21 % de la population est sensible à l'ambroisie. Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent. Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes :

- **RHINITE** : nez qui pique, coule, éternuements
- **CONJONCTIVITE** : les yeux sont rouges, gonflés, larmoyants et ils grattent
- **TRACHÉITE** : toux sèche
- **ASTHME** : difficulté à respirer, parfois très grave chez les personnes sensibles
- **URTICAIRE, ECZEMA** : atteintes cutanées (rougeurs, boutons, démangeaisons)

Les symptômes sont d'autant plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé. Alors que les classiques rhumes des foins apparaissent en mai-juin, les allergies provoquées par le pollen d'ambroisie sont beaucoup plus tardives : elles commencent en général en août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre.

Soyez vigilant l'ambroisie a déjà été signalée sur notre commune et celles environnantes : chez des particuliers, sur les bords de route et en milieu agricole.



QUE FAIRE ?

Sur ma propriété : je l'arrache ! Hors de ma propriété, sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache ! Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée par un des moyens suivants :

Si vous en avez chez vous ou si vous en voyez signalez là soit directement à la mairie soit par le biais de la plateforme « signalement ambroisie »

<http://www.signalement-ambroisie.fr/> - Mél : contact@signalement-ambroisie.fr

- Téléphone : 0 972 376 888

PLUS D'INFORMATIONS :

<http://www.fredon-auvergne.fr/-Lutte-contre-l-ambroisie-.html>

<http://www.ambroisie.info/>

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/lambroisie-0>

RAPPELS

Les consignes de tri sont apposées sur la plupart des emballages pour vous aider



Le mémo du tri est là pour vous aider (www.sictomdescouzes.fr)

ZOOM SUR : LES CARTONS BRUNS

(de déménagement, de meubles, d'électro ménagers...). Ils doivent être déposés en déchèterie et non pas dans les bacs jaunes, afin d'optimiser la place.

- ➔ Les emballages recyclables doivent être déposés **EN VRAC** dans les bacs jaunes et dans les colonnes aux points d'apport volontaire (points propres).
- ➔ Pour le **PLASTIQUE**, seuls **LES BOUTEILLES ET LES FLACONS** sont à déposer dans les bacs jaunes et les points d'apport volontaire. Tout autre déchet plastique (jouets, pots de yaourt, sacs plastiques...) doit être jeté dans le bac à ordures ménagères ou déposé en déchèterie.
- ➔ Les déchets **ENCOMBRANTS, DANGEREUX, OU TOXIQUES**, ne doivent pas être déposés dans les bacs, mais seulement en déchèterie (ex : huiles, solvants, câbles électriques, électroménagers, gravats, matelas, plaquettes de frein...).
- ➔ Les **CADAVRES D'ANIMAUX** ne doivent en aucun cas être déposés dans les bacs de collecte. Il faut les déposer dans les bacs à viscères ou se rapprocher d'une société d'équarrissage.
- ➔ **LE VERRE** est à jeter **UNIQUEMENT** dans les colonnes à verre et non dans les bacs jaunes. Dans les bacs d'ordures ménagères, mettre uniquement la vaisselle, porcelaine et verres cassés.

ZOOM SUR : LES EMBALLAGES DE SALLE DE BAIN

75.000T d'emballages de produits d'hygiène, cosmétiques sont jetés/an. Il est donc important de trier les emballages de la salle de bain au même titre que ceux du reste de la maison.

- les emballages en plastique : les bouteilles et les flacons (flacons de shampoing et de gel-douche...) ;
- les bouteilles en verre (les flacons de parfum) ;
- les emballages en aluminium (bombes à raser et aérosols) ;
- les emballages en carton (emballage de produits cosmétiques...).

Au contraire, les pots, les tubes de crème et de dentifrice, les produits cosmétiques, les cotons, les cotons-tiges et les rasoirs jetable ne se recyclent pas.

Il convient de les jeter dans les ordures ménagères.

Une question ? :

SICTOM des Couzes – Le Treuil –
63320 SAINT DIERY
Tél : 04 73 96 77 75 – Fax : 04 73 71 69 46
Mail : sictomdescouzes@wanadoo.fr

Directeur de publication :
Roger Jean MEALLET
Président du SICTOM des Couzes

Le mot du Président

Comment et pourquoi trier ses déchets ?

Trier est un geste essentiel, du point de vue économique et écologique. En effet, les erreurs de tri coûtent très chères à la collectivité, mais aussi aux particuliers et ne permettent pas d'optimiser le recyclage des matériaux. Les ressources naturelles ne sont pas inépuisables, alors préservons-les.

Le recyclage permet d'économiser ces ressources par la réutilisation de matériaux issus de déchets et de réduire la consommation d'énergie, l'émission de gaz à effet de serre et la consommation d'eau, liées à la production industrielle.

Même si le tri sélectif a été adopté par nombre de nos concitoyens, une étude de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) démontre qu'en France sur 2 904 millions de tonnes de déchets traités, 17 % ne sont pas recyclés, dû à ces erreurs de tri, soit 481 000 tonnes.

Essayons de limiter au mieux ces refus, car le geste de tri chez soi reste très simple et il serait dommage de ne pas l'appliquer correctement. Les indications pour vous aider à effectuer un tri de qualité sont présentes sur vos bacs ainsi que sur notre site internet www.sictomdescouzes.fr via le mémo du tri.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

Roger Jean MEALLET
Président du SICTOM des Couzes

MIEUX TRIER POUR FAIRE DES ECONOMIES

1 229T
76%

BILAN 2016

415T
24%

Refus



Les erreurs de tri,
quelles conséquences ?



La collecte sélective a pour but de séparer, à la source, les déchets recyclables produits par les foyers. Si l'on n'est pas assez vigilant, un déchet qui ne se trouve pas dans le bon bac peut **contrarier le processus du centre de tri**.

A la maison

Les déchets recyclables qui ne sont pas collectés dans les bacs jaunes et jetés directement par les usagers dans les bacs gris, ne peuvent pas être recyclés par la suite. Ils seront alors mélangés aux déchets contenus dans les sacs noirs et donc incinérés ou enfouis. **Cette perte diminue le volume de déchets triés**, qui détermine le montant des subventions accordées par la société Eco-Emballages. Plus il y a de tonnage refusé, moins il y a de tonnage à recycler et plus les aides sont faibles !

Pendant la collecte

Le refus de tri est très coûteux pour la collectivité **car un déchet non recyclable coûte en termes de tri et de traitement**. Il va effectuer tout un circuit qui ne lui est pas destiné avant d'être définitivement traité. Lorsque les déchets arrivent au centre de tri, ils sont triés par les agents. Quand il y a des erreurs, ces déchets sont refusés, puis pesés, et expédiés vers le Syndicat de Traitement des déchets (VALTOM), afin d'être définitivement traités.



24% de refus de tri en 2016, équivalent à 16kg/hab/an.
Ce qui représente 59 342 €. Participez à cette gestion des coûts en diminuant les erreurs de tri.

3 raisons de faire attention au tri

- 1 - A chaque erreur de tri, c'est la collectivité qui paie, donc chaque contribuable,
- 2 - Les erreurs de tri peuvent être dangereuses pour les agents de collecte et de tri (seringues, verres cassés, ferraille...),
- 3 - Ces erreurs peuvent souiller les déchets recyclables (restes de nourriture, emballages non vidés ...) et empêchent le recyclage du matériau.

Gestes écologiques

Chaque année, plus de **2500 tonnes de déchets recyclables** (Emballages, Papiers/Cartons et Verre) sont collectées sur le territoire du SICTOM des Couzes. Le recyclage des matières issues de ces collectes a permis de réaliser les économies suivantes :

MATIERES PREMIERES

700 tonnes de sable / 90 tonnes de calcaire / 60 tonnes de minerai de fer /
20 tonnes de coke / 3 ½ tonnes de bauxite / 1500 tonnes de bois

RESSOURCES ENERGETIQUES

50 tonnes de pétrole brut / 20 tonnes de gaz naturel / 13 500 MWh d'énergie
(soit la consommation annuelle de 1300 habitants)

AUTRES ECONOMIES REALISEES

53 500 m3 d'eau (soit la consommation annuelle de 972 habitants) /
700 tonnes équivalent CO2 (soit l'équivalent de 115 fois le tour de la Terre en voiture)

Pourquoi le tri est différent d'une commune à l'autre ?

Dans le Puy-de-Dôme, deux collectivités, Clermont Auvergne Métropole et le Syndicat du Bois de l'Aumône, ont expérimenté l'extension de la collecte sélective à tous les emballages plastiques rigides (pots de yaourt, barquettes en polystyrène, barquettes de jambon...). D'après la loi TEPCV (Transition Énergétique Pour la Croissance Verte), l'extension de ces nouvelles consignes de tri plastique devra être appliquée à tout le territoire d'ici 2022.

A CHAQUE DECHET SA POUBELLE

Acides, déboucheurs et autres acides	Dentifrice	Papier aluminium
Aérosols ménagers	Dissolvant, solvant	Papier cadeau
Aérosols produits toxiques	Electroménager, TV, HiFi	Papier d'écriture
Ammoniaque, soude et autres bases	Electronique grand public	Papier essuie tout
Ampoule filament, halogène	Emballage en carton ou en papier recyclé	Papier peint
Ampoule basse tension	Enveloppes	Papiers spéciaux (carbone, thermique, photo, calque)
Baril de lessive	Epluchures	Peinture
Barquette aluminium	Ferraille	Petit électroménager
Barquette plastique	Filets alimentaires	Petit équipement électrique et électronique (prise, adaptateur, chargeur)
Batterie de voiture	Film plastique	Pile électrique
Batterie rechargeable	Filtre à café	Plante
Blister	Filtre à huile	Pneus
Bocal en verre	Flacon alimentaire en plastique	Poêle, casserole
Bois	Flacon plastique de produits d'hygiène	Polystyrène
Boîte de conserve	Flacon plastique de produits ménagers	Porcelaine, faïence, poterie
Boîte de fromage bois	Fournitures scolaires ou de bureau (hors papier)	Pot en verre (confiture, yaourt)
Boîte d'œuf en carton	Gobelet en plastique	Pot de fleur
Boîte d'œuf en plastique	Huile alimentaire, de friture	Pot de yaourt, pot de crème fraîche en plastique
Boîte en métal	Huile de vidange	Produits phytosanitaires (Herbicide, insecticide)
Bouchon de liège	Instrument de musique	Radiographie
Bouteille de sirop en métal	Jouet (hors électrique ou électronique)	Reste de repas
Bouteille d'huile en plastique	Jouet électrique, électronique encombrant	Sacs en papier kraft
Bouteille d'huile en verre	Journal, magazine, revue, prospectus	Sacs plastique
Bouteille en plastique	Lampe, luminaire	Sachets de boulangerie en papier, sac sandwich
Bouteille en verre	Lingette (bébé, entretien)	Sachet de thé
Brique alimentaire	Litière pour animaux	Sanitaire (Evier, Baignoire)
Cagette, emballages bois	Livre, annuaire, catalogue	Seringue
Cahier, carnet, bloc note, agenda	Matériaux de construction, gravats, Plâtre, Placoplatre	Ski, Matériel de ski
Canapé, lit, matelas	Matériel informatique	Table à repasser
Canette de boisson	Médicaments	Téléphone fixe et mobile
Carton, cartonnnette	Meuble (table, armoire)	Textile, vêtement, linge de maison, linge de lit
Cartouche d'encre	Maquette, linoléum, tapis	Thermomètre
CD, DVD, K7	Mousse à raser (bombe)	Vaisselle (hors carton et plastique)
Cendres de cheminée	Outil électrique ou électronique	Vaisselle jetable
Chaque eau	Outil manuel de bricolage et de jardinage	Vélo
Chaussure	Papier alimentaire	Vitre, miroir
Cigarette		
Classeur		
Colle, résine		
Coton, Coton tige		
Couches		
Cubitainer		
Déchets de jardin (fleurs, gazon, feuilles, branchages)		

LEGENDES

Bac jaune ou sac jaune

Colonne à Verre

Colonne à Huile

Déchèterie

Ordures Ménagères

Composteur de jardin

Filière spécifique (retour magasin, Associations)

Conteneur Textiles

LES AUTRES DECHETS



Déchets verts

Déchets toxiques ou dangereux

Déchets d'équipements électriques ou électroniques

Piles



Déchèterie

Les gros cartons bruns et les encombrants doivent également être déposés en déchèterie.

Merci de votre compréhension.

Les piles, les ampoules et les appareils électriques ou électroniques hors d'usages peuvent également être ramenés en magasin.

LES DECHETERIES DU SICTOM DES COUZES

BESSE ET STE ANASTAISE

RD 978 - Châlosa
63610 BESSE

04 73 79 53 16

MONTAIGUT LE BLANC

Route de Reignat
63320 MONTAIGUT LE BLANC

04 73 96 72 11

HORAIRES D'OUVERTURE

	L	M	M	J	V	S
9h - 12h	14h - 18h	14h - 17h	14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h	Fermé
8h - 12h						
9h - 12h						
Fermé						
9h - 12h						
14h - 18h						

Les déchèteries du SICTOM sont fermées le dimanche et les jours fériés

- Par convention, certains habitants du SICTOM ont accès aux déchèteries des collectivités voisines :
- Les habitants de Chanonat (pour moitié), Aydat, St Saturnin (pour moitié) et Saulzet le Froid, peuvent accéder à la déchèterie de Theix (Clermont Communauté)
 - Les habitants du Crest, Chanonat, (pour moitié hors Varennes), Tallende, St Armand Tallende et St Saturnin (hors Chadrat), peuvent accéder à la déchèterie de Veyre-Monton (SBA)

INFOS PRATIQUES :

SICTOM DES COUZES

Le Treuil - 63320 ST DIERY

Tél. : 04.73.96.77.75

Courriel : sictomdescouzes@wanadoo.fr

Site internet : www.sictomdescouzes.fr

MEMO DU TRI

SICTOM
des Couzes

Janvier 2016



Emballages en métal

Bouteilles & flacons en plastique
(alimentaire, hygiène et entretien)

Brûques
alimentaires

Journaux, magazines, papiers &
emballages en carton

Merci
d'enlever les
bouchons et
les capsules

Bouteilles & bocaux en verre

Les erreurs à éviter



Annonces

➤ Annonces publicitaires :



Meublé de tourisme « Au pardinois » 64 rue de la Queille 63500 Pardines Daniel TARRADE
Tél. : 04.73.71.10.85 ou 06.85.72.17.09



Hébergement Labellisé Gîtes de France depuis 2005 :
Gîte la Vacherie 13 rue de la Matève
63500 Pardines
04.73.71.13.19



Associations

- Société de chasse :

Président : **M. Didier BUSSIERE**

Impasse des riomettes

63500 PARDINES

Tél : 04.73.71.19.94

- Pardines Animations :

Présidente : **Mme Laura SIMONIN**

Rue des rouleyres

63500 PARDINES

Tél : 06.32.93.73.36

Email : pardinesanimations63500@gmail.com

- CAP 63 :

Président : **M. Gérard PIERRAT**

En Mairie

6 place de la Mairie

63500 PARDINES

Tél : 06.46.02.64.25



Déchetterie

Montaigut le blanc

Tél : 04.73.96.72.11

Horaires : fermée le dimanche et le lundi

Les autres jours ouverte de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00.

Issoire

Horaires :

Hiver 16/10-14/04

8h00 à 18h00

Été 15/04-15/10

8h00-19h00

Fermé le dimanche

Agglo Pays

d'Issoire

Tél : 04.73.55.94.56

Horaires : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Défibrillateur

Sur la façade de la mairie

CONTACT

Pour les prestations à domicile

Tél : 04.73.96.24.80

Horaires : du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

La Poste de Perrier

Lundi et mardi

8h15 à 12h00

Jeudi et vendredi

13h00 à 17h30.

Tél : 04.73.96.25.29.

BOITE AUX LETTRES

jaune dans le village

située sur le mur du jardinet
devant l'église

TOURNEES de la boulangère

Tous les matins du mardi au dimanche

Ramassage des ENCOMBRANTS

Le 1^{er} mardi du mois en téléphonant à
la mairie

Il est formellement interdit de les
déposer au Coin Propre

Jeux

Rébus :



Devinettes :

Quelle fée est redoutée par les enfants ?

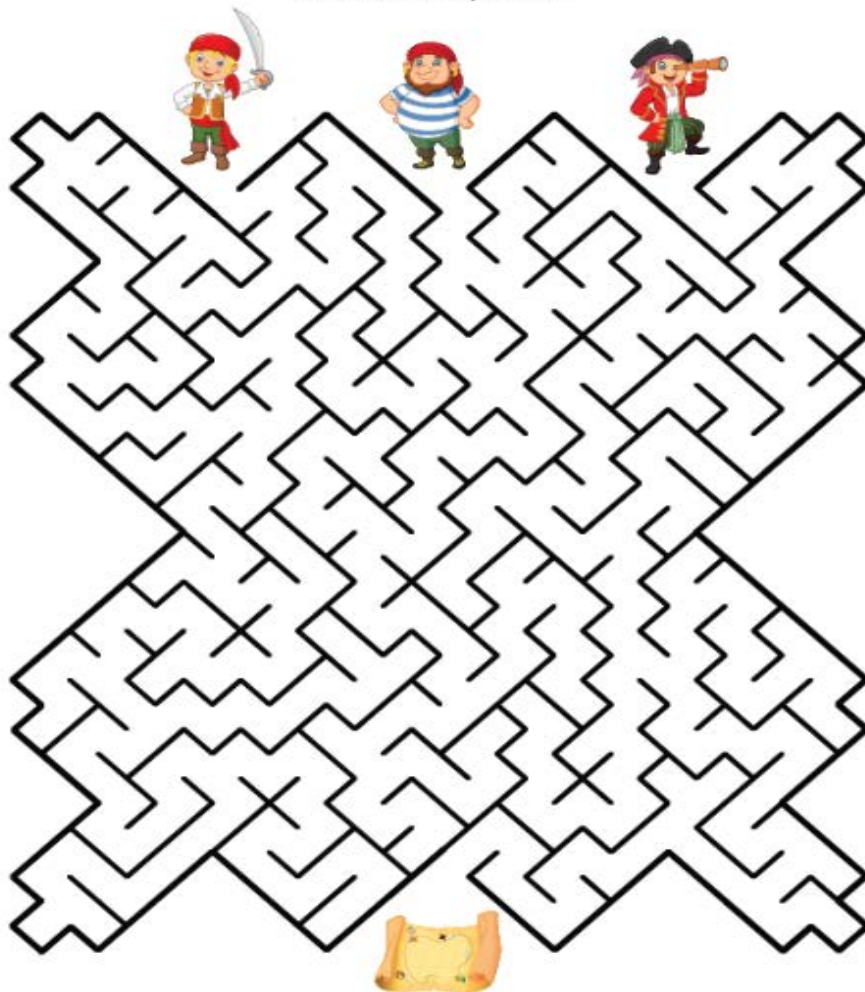
La fée C

Un pou et une fourmi font la course. Lequel va arriver le premier ?

Le pou car il est toujours en tête !

Points à relier :

Quel pirate découvrira la carte qui indique l'emplacement du trésor ?
Trace le chemin à parcourir.



Recette

CRÊPES faciles (à faire avec les enfants)

pour 4 personnes

INGREDIENTS

- 3 pots de yaourt de farine (soit environ 300g)
- 4 pots de yaourt de lait (soit environ 45cl)
- 3 œufs
- 2 cuillères à soupe d'huile
- 2 cuillères de sucre
- 1 pincée de sel

Le déroulement

- Mélanger le tout.
- Ne pas laisser reposer.
- Faire chauffer la poêle puis verser une louche de pâte, bien répartir en bougeant la poêle.
- Laisser cuire et retourner la crêpe.

Il ne reste plus qu'à déguster les crêpes avec toute la famille !



Histoire pour enfant



de Ann Rocard

LE CARNAVAL DE L'OGRE

Potofeu est un ogre terrible : dodu, ventru, joufflu... avec des oreilles en feuilles de chou et un gros nez en patate.

Il a toujours faim.

Il dévore tout ce qu'il trouve sur son chemin : les parents, les enfants, les animaux domestiques et les bêtes sauvages.

Et il répète dès son réveil :

« J'ai faim, j'ai soif, je veux manger ! Je veux mon petit déjeuner au lit ! »

Aussitôt sa femme Tartopomme lui apporte un seau rempli de café bouillant et chaque jour, elle lui dit :

« Quand tu auras fini de boire, tu pourras sortir de la maison.

— Tu as senti la chair fraîche au-dehors ? demande Potofeu.

— Plutôt deux fois qu'une ! » répond Tartopomme.

Tous les matins, c'est la même chose : l'ogre avale son café.

HOP ! Il saute hors de son lit. Il enfile son caleçon à fleurs et ses chaussures de tennis.

HOP ! Il bondit à l'extérieur de la maison...

Gare à ceux qu'il trouvera sur sa route !

Aujourd'hui Potofeu se réveille de très bonne humeur et il appelle sa femme l'ogresse :

« J'ai faim, j'ai soif, je veux manger ! Je veux mon petit déjeuner au lit ! »

Aussitôt Tartopomme lui apporte un seau rempli de café bouillant mais elle n'ajoute rien.

Potofeu la regarde, un peu inquiet :

« Tu as senti la chair fraîche au-dehors ? » demande-t-il.

L'ogresse secoue la tête ; elle n'a rien senti du tout : pas le moindre parent ! Pas le moindre enfant ! Ni animal domestique, ni bête sauvage ! Aux alentours, il n'y a pas un seul chat !

L'ogre grince des dents : il a faim ! Il a toujours faim ! Et il se tourne vers sa femme :

« Dis donc, Tartopomme ! Si tu n'as rien senti, c'est peut-être simplement parce que tu es enrhumée.

— Pas du tout ! dit l'ogresse. Il n'y a plus personne près de notre maison et je n'y suis pour rien. »

Vexée, elle sort de la chambre en claquant la porte. Que va faire le terrible Potofeu ? Il boit son café, s'habille et part à la recherche de son petit déjeuner. Les routes sont désertes : pas une seule voiture ni un seul vélo ! Les agriculteurs ne travaillent pas dans leurs champs. Les animaux ont disparu !

L'ogre marche pendant plusieurs heures. Enfin, il aperçoit une petite ville :
« Bizarre, grogne-t-il. Je ne vois personne mais j'entends de la musique... »

Il s'approche : la ville est en fête. Tous les habitants sont déguisés et masqués. Ils ont même invité les animaux des environs. Et tous dansent et chantent. Ils lancent des confettis et des serpentins. Ils rient, rient, rient comme des fous.

Les yeux pétillants de gourmandise, Potofeu ricane :
« Eh eh eh... Rira bien qui rira le dernier ! Hum... Pour l'instant, ils sont beaucoup trop nombreux. S'ils découvrent que je suis un ogre, ils arriveront à m'attraper et à me tuer. Il faut que je me déguise. »

L'ogre cherche donc un costume...
Au sommet d'une rue en pente, il finit par découvrir une paire de lunettes noires, une drôle de casquette et un énorme tonneau dans lequel il se glisse :
« Comme ça, personne ne me reconnaîtra ! »

Potofeu s'approche sur la pointe des pieds.
Il hésite... Qui va-t-il manger en premier : la maîtresse d'école déguisée en chien ou le chien déguisé en maîtresse d'école ?
À ce moment-là, un petit garçon éclate de rire :
« Regardez tous ce bonhomme dans son tonneau ! Qu'il est rigolo !

— Je ne suis pas rigolo du tout ! gronde Potofeu furieux. **C'est moi le plus terrible de tous les ogres du monde et je vais vous dévorer ! »**

Potofeu veut se mettre à courir mais il dérape sur les pavés... Vlan ! Il tombe sur le côté ! Aussitôt, le tonneau se met à rouler, rouler, rouler du haut de la ville jusqu'en bas ! Et tous les passants s'écrient :
« Regardez ce drôle de tonneau ! Qu'il est rigolo ! »
Quand le tonneau atteint le bas de la rue, il s'arrête enfin.

Potofeu en sort à quatre pattes : sa tête tourne, tourne, tourne...
Il voit des étoiles dorées de tous les côtés.

« J'ai faim, j'ai soif, je veux manger ! Je veux mon petit déjeuner ! » hurle l'ogre furieux. Et il tend les bras pour attraper les passants.
Catastrophe ! Comment s'en débarrasser ?

Soudain, le marchand de jouets a une idée : vite, il va chercher un gros mannequin en

plastique et il le pousse vers l'ogre en disant :

« Bon appétit ! Bon appétit ! »

HOP ! Potofeu bondit. Il ouvre une large bouche et avale le mannequin d'un seul coup. Personne ne bouge plus. Personne ne parle plus.

D'abord surpris, l'ogre grimace. Puis il se tortille en pleurnichant :

« **Pouah ! J'ai mal à l'estomac ! Pouah ! Je n'aime vraiment pas ce bonhomme-là ! Pouah trois fois pouah !** »

Alors Potofeu ôte ses lunettes et sa casquette. Il fait demi-tour et décide :

« **Je ne mangerai plus jamais de chair fraîche... Ah ça non ! Plus jamais jamais jamais !** »

Et il retourne chez lui, le ventre vide.

Dans sa maison, il retrouve sa femme Tartopomme, ravie d'entendre son mari répéter :

« **Plus jamais de chair fraîche... Jamais jamais jamais !** »

Maintenant, chaque matin, quand Potofeu crie :

« **J'ai faim, j'ai soif, je veux manger !** », Tartopomme lui apporte un seau de café bouillant et une montagne de tartines grillées.

Et si l'ogre a maigri, c'est beaucoup mieux ainsi.



Mardi Gras